

Notice Installateur et utilisateur

DSC 27/45

Chaudière au sol accumulation



	<i>Pages</i>
1. INFORMATIONS GÉNÉRALES	
1.1 Avertissements généraux	1
1.2 Conformité du produit	3
2. CARACTERISTIQUES TECHNIQUES	
2.1 Données techniques	4
2.2 Dimensions d'encombrement	5
2.3 Vue d'ensemble de la chaudière	6
2.4 Schéma hydraulique	7
2.5 Diagramme du circulateur	8
2.6 Carte électronique DIGITECH® série SM20019	9
2.7 Panneau des commandes	9
3. INSTALLATION (technicien qualifié)	
3.1 Déballage	10
3.2 Montage de la chaudière	10
3.3 Raccordements hydrauliques	11
3.4 Raccordement gaz	12
3.5 Branchements électriques	13
3.6 Raccordements des conduits de fumées	15
4. MISE EN SERVICE (technicien qualifié)	
4.1 Avertissements généraux	16
4.2 Opérations préliminaires	16
4.3 Remplissage de l'installation	17
4.4 Protection hors gel	18
4.5 Mise en service de la chaudière	19
5. REGLAGE DE LA CHAUDIERE (technicien qualifié)	
5.1 Tableau des paramètres	20
5.2 Programmation des paramètres	22
5.3 Tableau de données / pressions gaz	30
5.4 Transformation du type de gaz	31

	<i>Pages</i>
6. ENTRETIEN (technicien qualifié)	
6.1 Avertissements généraux	32
6.2 Contrôle de l'appareil	32
6.3 Accès à la chaudière	33
6.4 Vidange de l'installation de chauffage	34
6.5 Sécurité cheminée	35
6.6 Schéma électrique	36
6.7 Anomalies de fonctionnement	39
6.8 Diagnostic	42
7. UTILISATION ET RÉGLAGE DE LA CHAUDIÈRE PAR L'UTILISATEUR	43

1. INFORMATIONS GÉNÉRALES

1.1 Avertissements généraux

-  L'installation de l'appareil doit se faire en conformité suivant les normes en vigueur, selon les instructions du constructeur et par du personnel professionnellement qualifié.
-  Par personnel professionnellement qualifié, on désigne le personnel ayant les connaissances techniques en matière d'installation et d'entretien des composants de système de chauffage et de production d'eau chaude sanitaire de type civil et industriel.
-  La mise en service de la chaudière et tout type d'intervention successive sur l'appareil doivent être effectués par un Centre d'Assistance Technique autorisé par la société DEVILLE THERMIQUE S.A., sous peine d'annulation de la garantie (voir certificat de mise en service).
-  **ATTENTION** : Cet appareil devra être destiné à l'usage pour lequel il a été expressément construit : le chauffage et la production d'eau chaude sanitaire. Toute autre utilisation est à considérer impropre et par conséquent dangereuse. Le constructeur décline toute responsabilité aux termes du contrat et en dehors de ce dernier pour tout dommage causé aux personnes et aux biens par des erreurs d'installation ou d'usage, et dans tous les cas de non observation des normes nationales et locales en vigueur et des instructions données par le constructeur lui-même.
-  Le manuel d'installation, usage et entretien constitue une partie intégrante et essentielle du produit et doit toujours être fourni avec l'appareil.
-  Conserver ce manuel avec soin pour toute consultation future. En cas de vente de l'appareil ou de transfert de propriété à une autre personne, en cas de déménagement par exemple et si l'appareil reste dans l'immeuble où il a été installé, s'assurer que ce manuel reste avec l'appareil à la disposition du nouveau propriétaire et/ou de l'installateur.
-  Les avertissements contenus dans ce chapitre sont destinés aussi bien à l'utilisateur qu'au personnel qui sera chargé de l'installation et de l'entretien du produit.
-  L'utilisateur trouvera les informations concernant le fonctionnement et les limites d'utilisation d'usage dans ce manuel au chapitre « Instructions pour l'utilisateur » dont nous recommandons vivement la lecture.
-  **Cet appareil doit être utilisé exclusivement avec un système de chauffage central fermé muni d'un vase d'expansion sous pression.**
 - Après avoir ôté tout emballage, s'assurer de l'intégrité du produit. En cas de doute, ne pas utiliser l'appareil et s'adresser au fournisseur. Aucun emballage (boîte en carton, bois, clous, agrafes, sachets en plastique, polystyrène expansé, etc.) ne doit être laissé à la portée des enfants car tout emballage constitue une source potentielle de dangers.
 - Avant d'effectuer toutes opérations de nettoyages ou d'entretiens, débrancher l'appareil du réseau électrique en agissant sur l'interrupteur de l'installation et/ou au moyen des organes d'interruption spécifiques.
 - Ne pas obstruer les grilles d'aspiration ou d'évacuation.
 - Ne pas obstruer les embouts des conduits d'aspiration et/ou d'évacuation.
 - En cas de panne et/ou de mauvais fonctionnement de l'appareil, il convient de l'arrêter et de s'abstenir de tout essai de réparation ou d'intervention directe. S'adresser exclusivement à un personnel professionnellement qualifié.
 - Toutes éventuelles réparations du produit doivent être effectuées exclusivement par un centre d'assistance technique autorisé par le constructeur et en utilisant exclusivement des pièces détachées d'origine. Le non-respect des clauses ci-dessus peut compromettre la sécurité de l'appareil. Pour garantir la sécurité de l'appareil et son bon fonctionnement, il est indispensable que l'entretien périodique soit effectué par du personnel professionnellement qualifié s'engageant à respecter les indications du constructeur.
 - Si on décide de ne plus utiliser l'appareil, il faudra rendre inutilisable les parties susceptibles de représenter des sources potentielles de danger.

- Pour tout appareil livré avec des options ou des kits (y compris les kits ou options électriques), seuls des accessoires d'origines devront être utilisés.
- En cas de déclenchement de fuite de gaz dans le local où est installé l'appareil, ne pas actionner les interrupteurs électriques, téléphones ou tout autre appareil pouvant provoquer des étincelles. Ouvrir immédiatement les portes et les fenêtres pour créer un courant d'air. Fermer le robinet général du gaz (au compteur) ou la bonbonne de gaz, et demander l'intervention d'urgence des pompiers.
- **S'abstenir d'intervenir personnellement sur l'appareil.**
- Les installations de chauffage munies de vannes thermostatiques doivent être équipées d'un by-pass.
- Selon les normes en vigueur, ces appareils doivent être exclusivement installés par du personnel qualifié qui devra se conformer aux normes et mises à jour successives, ainsi qu'aux dispositions émanant des pompiers et de l'entreprise locale fournissant le gaz. Avant la mise en service de la chaudière, il convient de contrôler que l'appareil soit bien branché au réseau d'eau et au système de chauffage qui doivent être conformes aux prestations de la chaudière. Les locaux devront être aérés au moyen d'une prise d'air (voir normes en vigueur).
- L'air indirect provenant de locaux adjacents peut être utilisé dans la pièce à condition que la pression soit inférieure à la pression externe et **qu'il n'y ait pas de cheminée à feu de bois ni de VMC**. En cas de montage externe de la chaudière, (ex. : sur un balcon ou terrasse), s'assurer que cet espace n'est pas sujet aux agents atmosphériques afin d'éviter tout dommage aux composants, et l'annulation de la garantie que cela pourrait entraîner. Dans ce cas, il est conseillé de construire un espace thermique protégeant la chaudière des intempéries.
- **Vérifier que les données techniques reportées sur l'emballage et sur la plaque signalétique de la chaudière correspondent** et que la chaudière soit équipée pour fonctionner avec le gaz raccordé.
- **S'assurer que les tuyaux et les raccordements sont en parfait état d'étanchéité et qu'il n'y a aucune fuite de gaz.**
- Nous conseillons d'effectuer un nettoyage des tuyaux afin de retirer tout résidu pouvant compromettre le bon fonctionnement de la chaudière.
- On peut vraiment parler de sécurité électrique de l'appareil uniquement quand celui-ci est correctement branché à la terre, de façon satisfaisante et efficace, conformément aux normes en vigueur concernant la sécurité.
- Il faut vérifier que cet aspect fondamental de la sécurité soit satisfaisante. En cas de doute, demander un contrôle soigné de l'installation électrique par du personnel professionnellement qualifié, puisque le constructeur ne peut être tenu responsable pour tout dommage causé par le manque de mise à la terre de l'appareil.
- Faire vérifier par du personnel professionnellement qualifié que l'installation électrique est adaptée à la puissance maximum absorbée par l'appareil, reportée sur la plaque signalétique, et s'assurer en particulier que le diamètre des câbles de l'installation est suffisante pour la puissance absorbée par l'appareil.
- Aucun adaptateur, prise multiples et/ou rallonges ne sont autorisés pour le branchement électrique de l'appareil.
- Pour le branchement au réseau, il convient de prévoir un interrupteur bipolaire ayant une distance d'ouverture d'au moins 3 mm, conformément aux normes de sécurité en vigueur.
- L'utilisation de tout composant faisant recours à l'énergie électrique comporte l'application de quelques règles fondamentales, telles que :
 - Ne pas toucher l'appareil avec les parties du corps mouillées ou humides et/ou pieds nus.
 - Ne pas tirer sur les câbles électriques.
 - Ne pas laisser l'appareil exposé aux agents atmosphériques (pluie, soleil, froid, etc.).
 - Interdire l'utilisation de l'appareil aux enfants et aux personnes peu expertes.
 - Le câble d'alimentation de l'appareil ne doit pas être remplacé par l'utilisateur.
 - En cas de câble endommagé, arrêter l'appareil. Pour son remplacement, contacter exclusivement un personnel professionnellement qualifié.
- **En cas de non utilisation de l'appareil pendant un certain temps, il convient de couper l'alimentation électrique générale de la chaudière.**

1.2 Conformité du produit

La société **DEVILLE THERMIQUE S.A.** déclare que les chaudières **DSC 27/45** sont fabriquées dans les règles de l'art et qu'elles ont obtenu la certification **CE**.

Les chaudières DSC 27/45 sont conformes aux directives suivantes :

DIRECTIVE GAZ 90/396 CEE pour la conformité CE

DIRECTIVE BASSE TENSION 2006/95 CEE

DIRECTIVE COMPTABILITÉ ÉLECTROMAGNÉTIQUE 2004/108 CEE

DIRECTIVE RENDEMENTS 92/42 CEE

Les matériaux utilisés tel que : le cuivre, le laiton, l'acier inox, créent un ensemble homogène et compact, mais surtout fonctionnel, facile à installer et simple à utiliser. De part sa simplicité, la chaudière murale est fournie avec tous les accessoires aux normes nécessaires pour en faire un vraie groupe thermique indépendant, aussi bien pour le chauffage domestique que pour la production d'eau chaude sanitaire. Toutes les chaudières sont soumises à des essais et sont accompagnées de certificat de qualité délivré par la personne chargée d'effectuer les essais ainsi qu'un certificat de garantie. Lire attentivement ce manuel, le conserver avec soin, et le laisser **toujours à la disposition de l'utilisateur de la chaudière.**

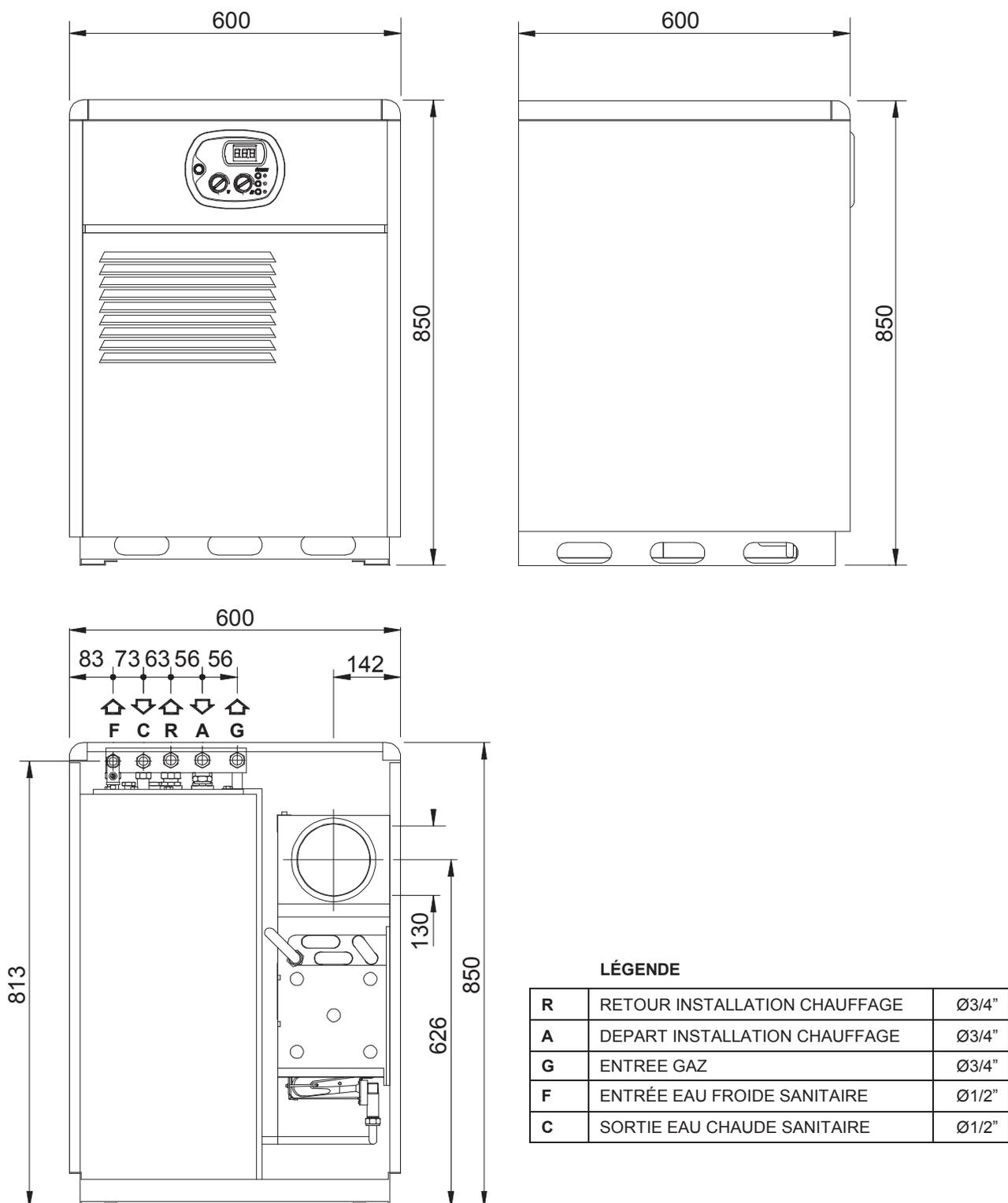
La société DEVILLE THERMIQUE S.A ne pourra être tenue responsable de la non observation des instructions contenues dans le présent manuel ni des conséquences de toute intervention n'y étant pas spécifiquement décrite.

2. CARACTERISTIQUES TECHNIQUES

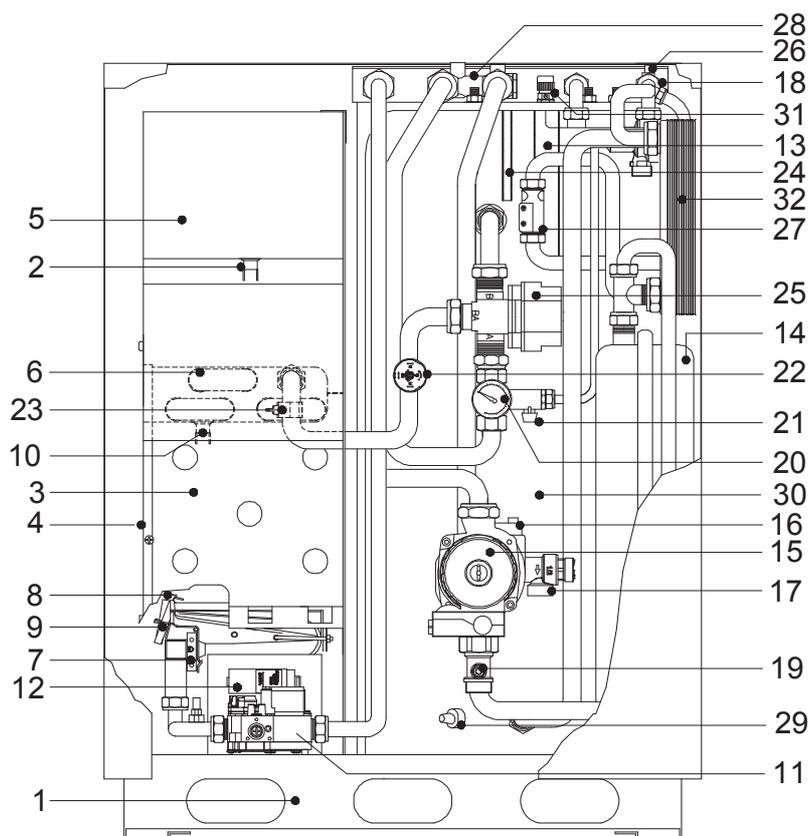
2.1 Données techniques

Modèle		DSC 27/45
Certification CE	n°	0694BL3142
Catégorie		B11BS
Type		II2H3+
Puissance thermique nominale	kW	29.8
Puissance thermique nominale minimum	kW	17.5
Puissance thermique utile	kW	26.67
Puissance thermique utile minimum	kW	15.2
Rendement thermique à 100% Pn	%	89.5
Rendement thermique à 30%	%	86.5
Marquage rendement énergétique (Directive 92/42/CEE)	étoiles	1
Circuit de chauffage		
Température réglable chauffage (min-max)	°C	30-80 / 25-40
Température max. de service	°C	90
Pression max. de service circuit chauffage	bar	3
Pression min. de service circuit chauffage	bar	0.3
Capacité vase d'expansion installation	litres	10
Circuit sanitaire		
Température réglable sanitaire (min-max)	°C	35-60
Pression max. de service circuit sanitaire	bar	6
Pression min. dynamique circuit sanitaire	bar	0.5
Prélèvement continu eau mélangée avec Δt 30°	Litres/h	800
Prélèvement maxi. eau mélangée Δt 30°C dans les 10 premières min.	Litres/10 min.	171
Dimensions		
Largeur	mm	600
Hauteur	mm	850
Profondeur	mm	600
Poids	kg	90
Raccordements hydrauliques		
Entrée	Ø	3/4"
Retour	Ø	3/4"
Eau froide	Ø	1/2"
Eau chaude	Ø	1/2"
Raccord du gaz à la chaudière	Ø	3/4"
Raccordement du conduit d'évacuation des fumées		
Diamètre conduit	Ø	130
Hauteur minimum conduit	m	1
Alimentation gaz		
Méthane G20 - Gaz naturel		
Pression d'alimentation	mbar	20
Débit gaz	m ³ /h	3.12
Méthane G25 - Gaz naturel		
Pression d'alimentation	mbar	25
Débit gaz	m ³ /h	3.25
Propane G31		
Pression d'alimentation	mbar	37
Débit gaz	kg/h	2.31
Caractéristiques électriques		
Alimentation électrique	V/Hz	230/50
Puissance électrique absorbée	W	105
Degré de protection électrique	IP	X4D

2.2 Dimensions d'encombrement



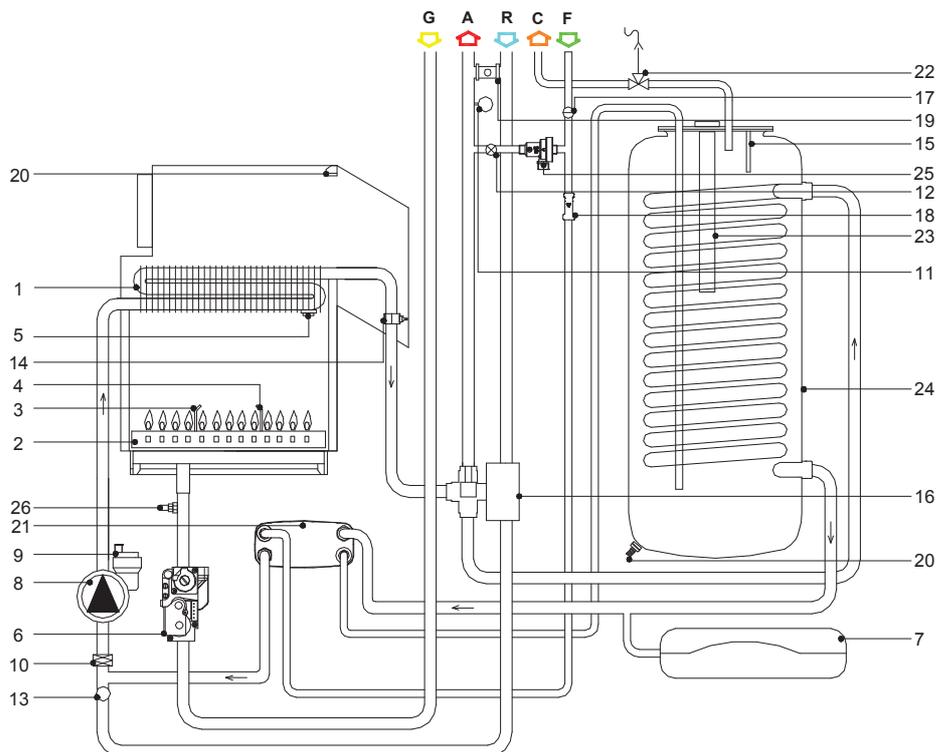
2.3 Vue d'ensemble de la chaudière



LEGENDE

1. BASE
2. THERMOSTAT SECURITE FUMEEES
3. CHAMBRE DE COMBUSTION
4. COUVERTURE FRONTAL CHAMBRE OUVERTE
5. HOTTE EVACUATION FUMEEES CHAMBRE OUVERTE
6. ECHANGEUR DE CHALEUR
7. BRULEUR ATMOSPHERIQUE 13 RAMPES
8. ELECTRODE D'ALLUMAGE
9. ELECTRODE DE DETECTION
10. THERMOSTAT DE SURCHAUFFE CHAUFFAGE
11. VANNE GAZ ELECTRONIQUE
12. TRANSFORMATEUR D'ALLUMAGE
13. ANODE AU MAGNESIUM
14. VASE EXPANSION LT. 10
15. CIRCULATEUR
16. PURGEUR D'AIR AUTOMATIQUE
17. SOUPAPE DE SECURITE 3 BAR POUR CIRCUIT CHAUFFAGE
18. SOUPAPE DE SECURITE SANITAIRE
19. ROBINET DE VIDANGE
20. MANOMETRE
21. ROBINET DE REMPLISSAGE
22. PRESSOSTAT EAU
23. SONDE CHAUFFAGE
24. SONDE SANITAIRE
25. VANNE A 3 VOIES
26. LIMITEUR DEBIT EAU FROIDE
27. FLUSSOSTAT ELECTRONIQUE
28. BY-PASS
29. ROBINET DE VIDANGE ACCUMULATEUR
30. ACCUMULATEUR LT.45
31. VANNE DE CONTROLE ANODE
32. ECHANGEUR SANITAIRE A PLAQUES

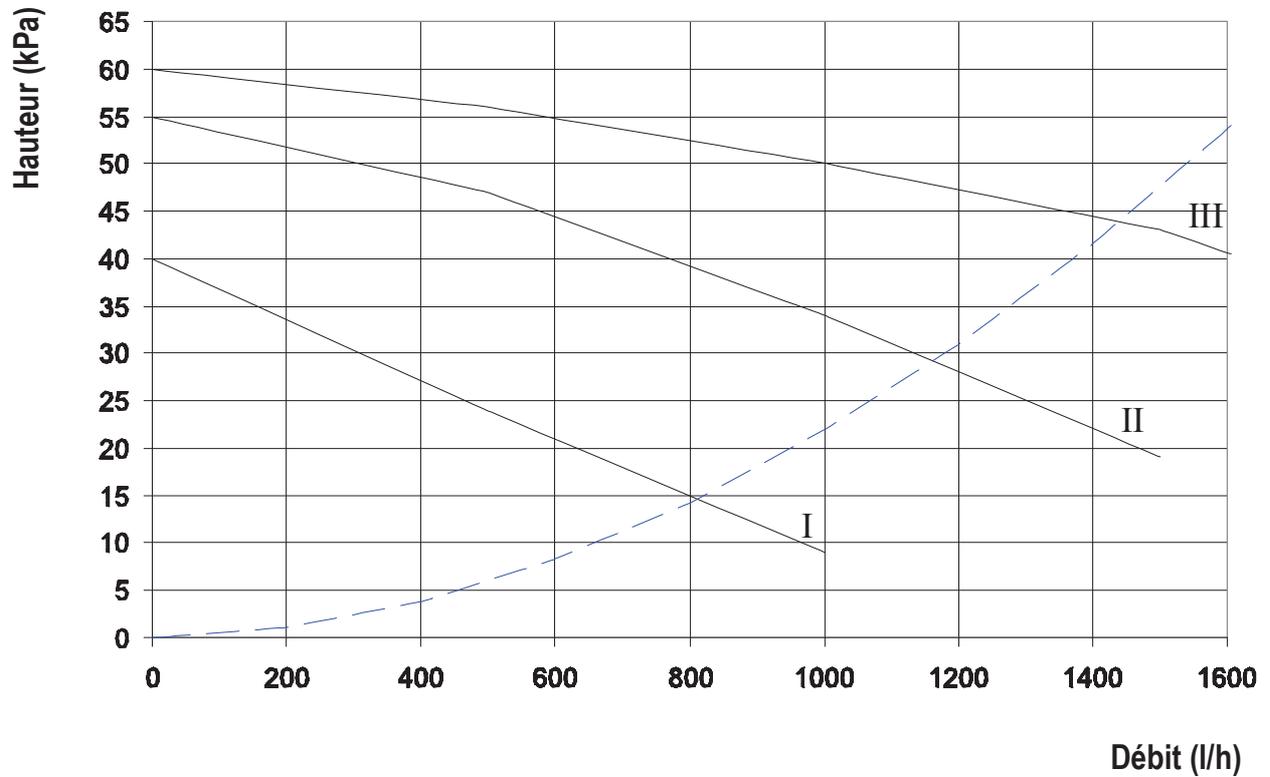
2.4 Schéma hydraulique



LEGENDE

1. ECHANGEUR DE CHALEUR
2. BRULEUR
3. ELECTRODE D'ALLUMAGE
4. ELECTRODE DE DETECTION
5. THERMOSTAT DE SURCHAUFFE CHAUFFAGE 90°C
6. VANNE GAZ ELECTRONIQUE
7. VASE D'EXPANSION
8. CIRCULATEUR
9. PURGEUR D'AIR AUTOMATIQUE
10. SOUPE DE SECURITE 3 BAR POUR CIRCUIT CHAUFFAGE
11. MANOMETRE
12. ROBINET DE REMPLISSAGE
13. PRESSOSTAT EAU
14. SONDE CHAUFFAGE
15. SONDE SANITAIRE
16. VANNE A 3 VOIES
17. LIMITEUR DEBIT EAU FROIDE
18. FLUSSOSTAT ELECTRONIQUE
19. BY-PASS
20. ROBINET DE VIDANGE
21. ECHANGEUR SANITAIRE A PLAQUES
22. SOUPE DE SECURITE SANITAIRE 7 BAR
23. ANODE AU MAGNESIUM
24. ACCUMULATEUR LT.45
25. DISCONNECTEUR
26. PRISE PRESSION SORTIE

2.5 Diagramme du circulateur : débit (l/h) / hauteur manométrique (kPa)



- III ——— Puissance disponible de pompe fonctionnant à vitesse max.
- II ——— Puissance disponible de pompe fonctionnant à vitesse II.
- I ——— Puissance disponible de pompe fonctionnant à vitesse I.
- — — — — Perte pression de chaudière

2.6 Carte électronique DIGITECH® série SM20019

Caractéristiques techniques

Réglages pour les techniciens

- Température standard / réduite
- Protection coup de bélier
- Temporisation Chauffage (0-7,5 min)
- Temporisation Post-Circulation Chauffage
- Temporisation Post-Circulation Sanitaire
- Puissance gaz mini
- Puissance chauffage maxi

Réglages pour l'utilisateur

- Allumage
- Réglage Température Chauffage (30-80°C) – (25-40 °C)
- Réglage Température Sanitaire (35-60°C)
- Fonction ECS seul (été) / chauffage seul (hiver) / ECS + chauffage (été+hiver)

Affichage

- Alarme blocage
- Sécurité manque d'eau
- Température

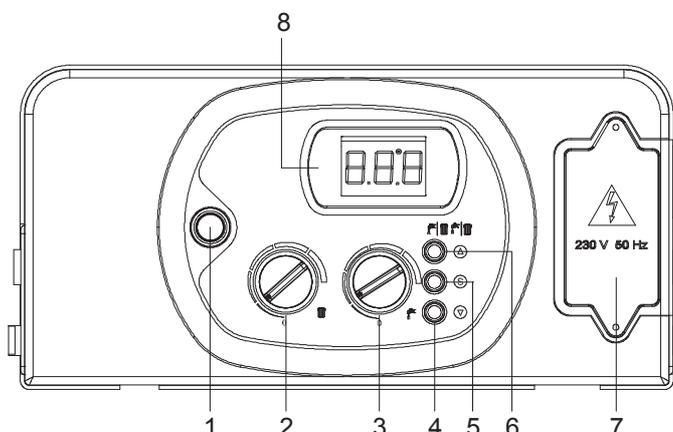
→ Lorsque la chaudière est éteinte au moyen de l'interrupteur situé sur le tableau des commandes, l'écran affiche « OFF » et le système hors gel reste actif sur le sanitaire et le chauffage ; si la chaudière était encore allumée, elle s'éteint et les fonctions de post-ventilation, post-circulation, anti-blocage de la pompe et la vanne à trois voies restent actives.

→ Le contrôle à distance, s'il est branché, reste actif et allumé.

2.7 Panneau des commandes

LÉGENDE COMMANDES

1. INTERRUPTEUR ALLUMAGE.
2. MANETTE DE RÉGLAGE TEMPÉRATURE CHAUFFAGE.
3. MANETTE DE RÉGLAGE TEMPÉRATURE SANITAIRE.
4. BOUTON AFFICHAGE TEMPÉRATURE EAU SANITAIRE (APPUYER PENDANT 5 SECONDES)
AFFICHAGE TEMPÉRATURE EXTERNE (UNIQUEMENT AVEC SONDE EXTERNE BRANCHÉE – EN OPTION)
5. TOUCHE SERVICE.
6. TOUCHE SÉLECTION MODALITÉ SEULEMENT ÉTÉ, SEULEMENT HIVER OU ÉTÉ-HIVER.
7. BORNIER POUR CÂBLAGES EXTERNES.
8. ÉCRAN AFFICHAGE TEMPÉRATURES ET CODES D'ERREUR, CONDITION DE FONCTIONNEMENT.



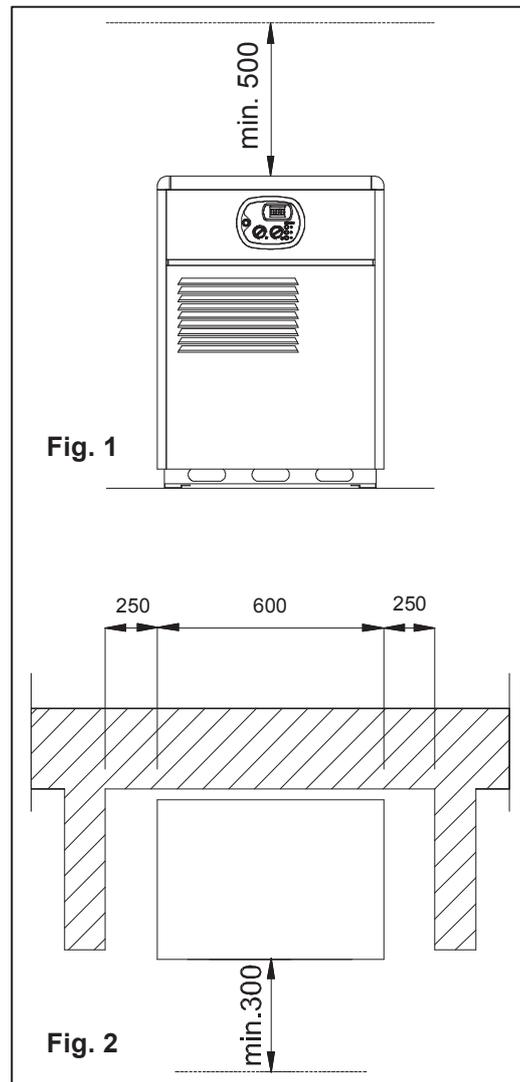
3. INSTALLATION (technicien qualifié)

3.1 Déballage

- Il est conseillé de déballer l'appareil peu avant son installation. La société DEVILLE THERMIQUE ne répond pas des dommages causés à l'appareil en cas de stockage incorrect du produit.
 - L'emballage est réalisé à partir de matériaux (carton) recyclables individuellement.
 - Les éléments de l'emballage (sachets en plastique, polystyrène expansé, clous, etc.) ne doivent pas être laissés à la portée des enfants car ils constituent des sources potentielles de danger.
- a. Couper les colliers de transport (fig. 1) ;
 - b. Retirer le carton d'emballage en le faisant coulisser vers le haut ;
 - c. Pousser la chaudière très délicatement vers un côté et retirer la palette se trouvant en dessous.

3.2 Montage de la chaudière

Pour pouvoir accéder à l'intérieur de la chaudière et effectuer les opérations d'entretien, il convient de respecter les distances minimum indiquées dans la fig. 2.



3.3 Raccordements hydrauliques

⚠ Il est recommandé de nettoyer l'installation (à l'aide d'un produit désembouant) pour éliminer les impuretés provenant des tuyaux et des radiateurs (en particulier les résidus huileux ou gras) afin de préserver l'échangeur et le circulateur.

⚠ S'assurer que les tuyaux d'eau sanitaire et de chauffage ne soient pas utilisés comme prise de terre pour l'installation électrique. Ils ne sont absolument pas adaptés à cet usage.

Pour éviter vibrations et bruits dans les installations, ne pas employer de tuyaux de petits diamètres, de coudes à angle réduit et éviter les réductions de diamètre trop importantes

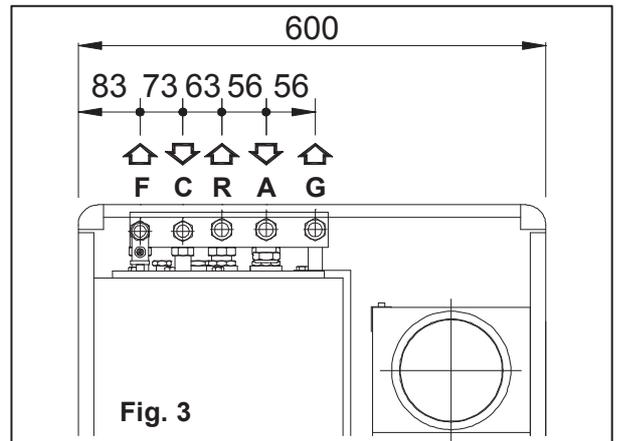


Fig. 3

Circuit sanitaire

Afin de prévenir la formation de dépôts calcaires et tout dommage au ballon sanitaire, l'eau d'alimentation sanitaire ne doit pas présenter une dureté supérieure à 25F et un Ph de 7. Dans tous les cas, il est conseillé de contrôler les caractéristiques de l'eau et d'installer tout dispositif nécessaire au traitement de l'eau.

La pression de l'eau froide en entrée doit être comprise entre 0,5 et 6 bars maximum (pour les pressions proches ou supérieures à 3 bars, il est conseillé de prévoir un vase d'expansion sanitaire à l'extérieur de la chaudière).

Raccorder la soupape de sécurité 7 bars à une évacuation (égout).

Il est **indispensable** d'installer un réducteur de pression en amont de la chaudière si la pression d'alimentation est supérieure à 6 bars. Le ballon ECS est équipé d'une anode de protection au magnésium. Cette anode doit être vérifiée et changée si nécessaire au minimum 1 fois par an

Circuit de chauffage

Afin d'éviter la formation d'incrustations ou de dépôts sur l'échangeur primaire, l'eau d'alimentation du circuit chauffage doit être traitée conformément aux normes en vigueur.

Un tel traitement est absolument indispensable en cas d'ajouts fréquents d'eau, de vidange partielle ou totale de l'installation.

Relier la soupape de sécurité du circuit chauffage à une évacuation (égout). La société Deville Thermique n'est pas responsable de toute éventuelle inondation due à l'ouverture du clapet de sécurité en cas de surpression de l'installation.

Attention : la chaudière est équipée d'un disconnecteur, l'installateur doit prévoir son raccordement à une évacuation (égout). La société Deville Thermique n'est pas responsable de toute éventuelle inondation due à l'ouverture du disconnecteur.

3.4 Raccordement gaz

Le branchement doit être réalisé par du personnel professionnellement qualifié conformément aux normes en vigueur.

Avant d'effectuer l'installation de la chaudière, vérifier les points suivants :

- La tuyauterie doit avoir un diamètre adapté à sa longueur et au débit gaz de la chaudière, elle doit également être équipée de tous les dispositifs de sécurité et de contrôle conformément aux normes en vigueur.
- La fourniture de gaz doit être conforme aux normes et dispositions en vigueur.
- **Contrôler l'étanchéité interne et externe de l'installation d'entrée du gaz.**
- Installer un robinet de coupure gaz en amont de la chaudière.
- La tuyauterie d'alimentation gaz doit avoir un diamètre supérieur ou égal à celui de la chaudière.
- Avant l'allumage, vérifier que l'appareil soit bien alimenté par le type de gaz pour laquelle il a été prévu (voir la plaque signalétique du type de gaz située à l'intérieur de la chaudière).
- La pression d'alimentation du gaz doit être comprise entre les valeurs reportées sur la plaque signalétique (voir la plaque signalétique du type de gaz située à l'intérieur de la chaudière).
- Avant l'installation de l'appareil, il est nécessaire de s'assurer que le tuyau de gaz ne contienne pas de résidus.
- La transformation gaz, pour passer du gaz naturel au gaz propane (et inversement), doit être effectuée par du personnel qualifié selon les normes en vigueur.

N.B. Le branchement au gaz doit se faire au moyen d'un joint plat dont la taille et le matériau de construction sont adaptés au type de gaz fourni à la chaudière. Il est interdit d'utiliser du chanvre, du ruban en téflon ou autre de même nature.

3.5 Branchements électriques

Avertissements généraux

- **Le branchement doit être réalisé par du personnel professionnellement qualifié conformément à la réglementation en vigueur.**
- La chaudière fonctionne avec du courant alternatif de 230 V et 50 Hz et une puissance absorbée électrique maximum de 170 W. Le branchement au réseau électrique doit être effectué au moyen d'un disjoncteur différentiel adapté. Il faut impérativement respecter la polarité phase/neutre de ce branchement, dans le cas contraire la chaudière se mettra en défaut (voir éventuellement le schéma électrique générale de la chaudière)
- L'appareil doit être raccordé à la terre suivant les normes de sécurité en vigueur (voir normes C15-100), il faut absolument vérifier que cette condition fondamentale de sécurité soit garantie. En cas de doute, faire contrôler l'installation électrique par du personnel professionnellement qualifié, le constructeur ne pourra être tenu responsable de tout dommage éventuel causé par un manque de mise à la terre de l'installation.
- Faire vérifier par du personnel professionnellement qualifié que l'installation électrique est adaptée à la puissance maximum absorbée par l'appareil, selon les indications reportées sur la plaque signalétique, en prêtant une attention particulière au diamètre des câbles qui doit être adapté à la puissance absorbée de l'appareil.
- L'utilisateur ne doit en aucune façon remplacer le câble d'alimentation de l'appareil. En cas de dommage du câble, éteindre l'appareil. Pour son remplacement, s'adresser exclusivement à du personnel professionnellement qualifié.
- En cas de remplacement du câble électrique d'alimentation, utiliser exclusivement des câbles ayant les mêmes caractéristiques (HO5 VV-F 3x1).

L'utilisation de tout composant électrique comporte l'application de quelques règles fondamentales, telles que :

- ne pas toucher l'appareil avec des parties du corps mouillées et/ou humides et/ou à pieds nus.
- ne pas tirer sur les câbles électriques.
- ne pas laisser l'appareil exposé aux agents atmosphériques (pluie, froid, soleil, etc.)
- interdire que l'appareil soit utilisé par des enfants ou des personnes non expertes.

Accès aux branchements du tableau de commande

Pour accéder aux branchements électriques du tableau de commande, procéder comme suit:

- a. Couper l'alimentation électrique depuis l'interrupteur général ;
- b. Retirer le panneau avant, voir paragraphe 6.3 'Accès à la chaudière';
- c. Saisir simultanément les équerres du tableau de commande et en les écartant ① (Fig. 4), déplacer le panneau de la position ② à la position ③ (Fig. 5);
- d. lever le panneau en le tournant vers le haut ④ (Fig. 6);
- e. dévisser les vis et retirer le couvercle⑤, effectuer les branchements (Fig. 7);
- f. après cette opération, remonter le couvercle et remonter les composants en procédant en sens inverse respect aux opérations de démontage.

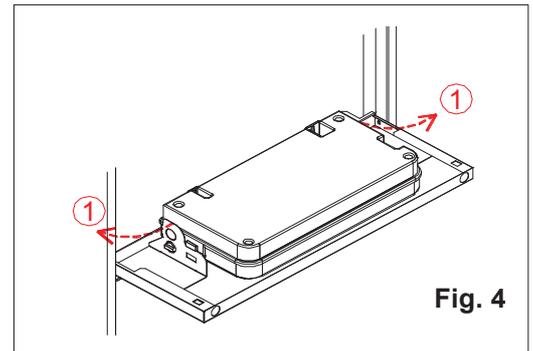


Fig. 4

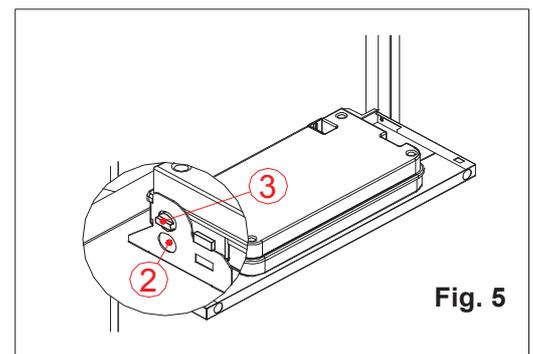


Fig. 5

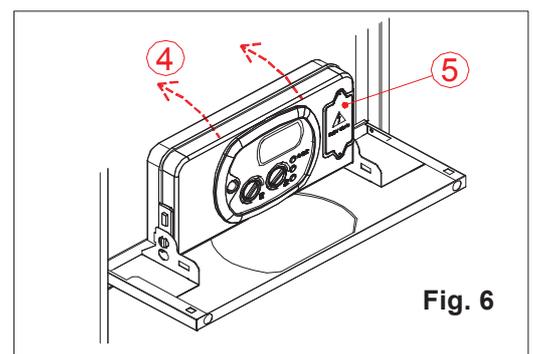


Fig. 6

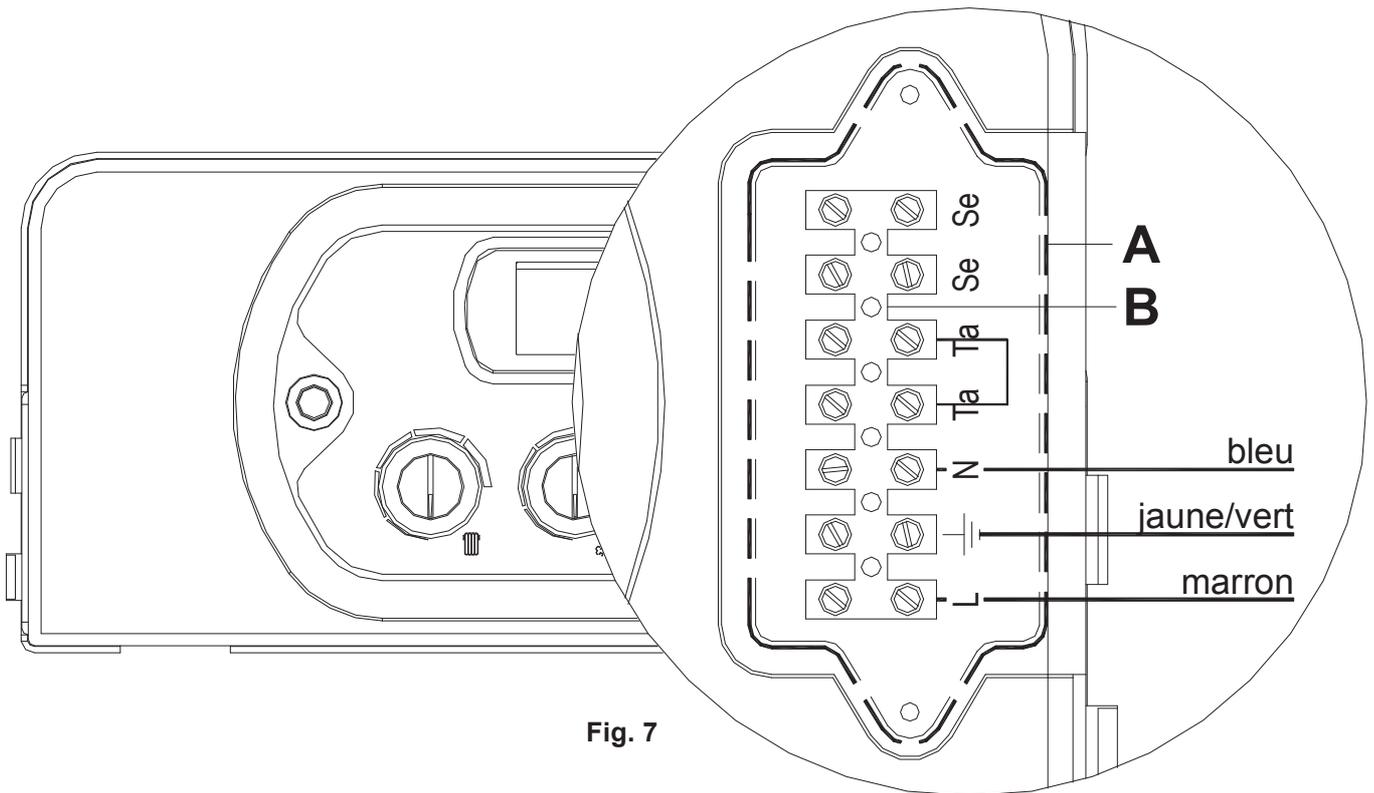
Alimentation électrique

Brancher les câbles au bornier se trouvant à l'intérieur du tableau de commande de la façon suivante :

- a. Couper la tension à l'aide de l'interrupteur général, au compteur électrique.
- b. Retirer le panneau avant de la chaudière.
- c. Dévisser les vis et retirer le couvercle A.
- d. Une fois le couvercle retiré, effectuer les branchements suivants sur le bornier B :
 - Câble de terre : couleur jaune/vert à la borne portant le symbole de la terre "⏏".
 - Câble de neutre : couleur bleu clair à la borne portant la lettre "N".
 - Câble de phase : couleur marron à la borne portant la lettre "L".
 - Les bornes marquées : Ta ⇒ Thermostat d'ambiance (en option)
Se ⇒ Sonde extérieure (en option)

Attention : respecter la polarité (phase-neutre), sinon la chaudière se mettra en défaut à l'allumage.

Après cette opération, remonter le couvercle " A " et le panneau avant.



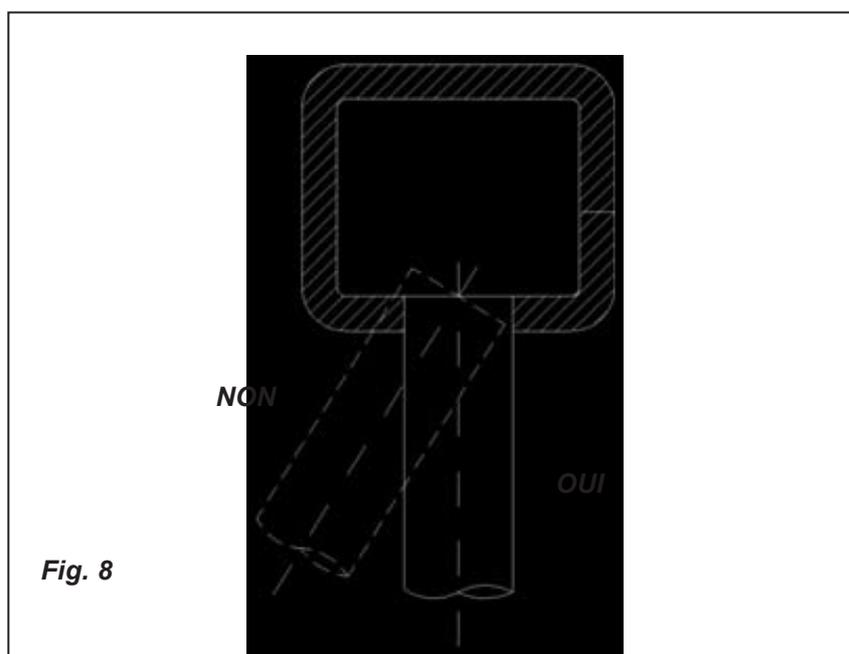
3.6 Raccordements des conduits de fumées

 Afin de garantir un fonctionnement parfait et une efficacité totale de l'appareil, il est indispensable de raccorder la chaudière au conduit d'évacuation.

Raccordement à la cheminée

Pour raccorder le conduit des fumées à la cheminée, suivre attentivement les indications suivantes :

- S'assurer que le conduit d'évacuation des fumées relié à la chaudière ne pénètre pas trop à l'intérieur du conduit des fumées.
- S'assurer que le conduit d'évacuation soit bien perpendiculaire au conduit des fumées (voir Fig.8)



4. MISE EN SERVICE (technicien qualifié)

4.1 Avertissements généraux

- ⚠ Nous recommandons de désembouer l'installation (si possible à chaud) pour éliminer les impuretés provenant des tuyaux et des radiateurs (en particulier les résidus huileux ou gras) afin de préserver l'échangeur et le circulateur.
- ⚠ Les opérations décrites ci-après doivent être effectuées par du personnel professionnellement qualifié conformément aux dispositions des normes en vigueur.
- ⚠ La chaudière sort d'usine après des réglages et des essais réalisés avec de gaz naturel ou propane. Lors de la première phase d'allumage, il faut vérifier que les données reportées sur la plaque signalétique correspondent bien au type de combustible qui l'alimente.
- ⚠ A la fin des opérations de remplissage et de réglage, vérifier le serrage des vis des prises des pressions mesurées. Il faut également vérifier qu'il n'y a pas de fuite sur le circuit gaz, aussi bien dans la chaudière qu'en amont de celle-ci.
- ⚠ Dans le cas d'une nouvelle installation gaz, l'air se trouvant dans la tuyauterie pourrait empêcher l'allumage de la chaudière dès le premier essai de la mise en service. Dans ce cas, effectuer plusieurs essais d'allumage afin de purger l'air de la canalisation gaz.

4.2 Opérations préliminaires

A la mise en service de la chaudière il convient de contrôler son installation, réglage et fonctionnement, et en particulier :

- **S'assurer que le type de gaz soit le même que celui pour lequel la chaudière a été essayée et réglée (voir plaque signalétique).**
- Vérifier que les autres données reportées sur la plaque signalétique correspondent également (électricité, eau).
- Vérifier la tension d'alimentation de 230 V – 50 Hz ainsi que la polarité phase/neutre, s'assurer que l'appareil ait une bonne mise à la terre.
- Vérifier l'étanchéité de l'alimentation gaz.
- Ouvrir le robinet gaz de la chaudière et vérifier l'absence de fuite depuis les raccordements en amont de la chaudière (vérifier le raccordement du gaz au brûleur quand la chaudière fonctionne).
- Vérifier que la capacité de l'installation de fourniture de gaz soit compatible avec la puissance nécessaire à la chaudière et que cette fourniture comprenne tous les dispositifs de sécurité et de contrôle prescrits par les normes en vigueur.
- Vérifier que l'adduction de l'air comburant et l'évacuation des fumées et des condensats soient conformes aux normes nationales et locales en vigueur.
- Vérifier que les ouvertures d'aération/ventilation permanentes soient présentes et de dimensions adéquates selon les normes s'appliquant aux appareils installés.
- Vérifier que le conduit d'évacuation des fumées soit bien raccordé au conduit principal et que l'ensemble soit conforme aux normes nationales et locales s'appliquant aux appareils installés.
- Vérifier que le système d'évacuation des fumées soit parfaitement étanche.
- Contrôler qu'il n'y ait pas de liquides ou de matériaux inflammables à proximité de la chaudière.
- **S'assurer que toutes éventuelles vannes placées sur l'installation de chauffage soient ouvertes.**

4.3 Remplissage de l'installation

⚠ Afin de prévenir la formation de dépôts calcaires et tout dommage à l'échangeur sanitaire, l'eau d'alimentation sanitaire ne doit pas présenter une dureté inférieure à 10°F et supérieure à 25°F. Dans tous les cas, il est conseillé de contrôler les caractéristiques de l'eau et d'installer tout dispositif nécessaire au traitement de l'eau.

⚠ Pour remplir l'installation, utiliser uniquement de l'eau propre du réseau d'eau deville.

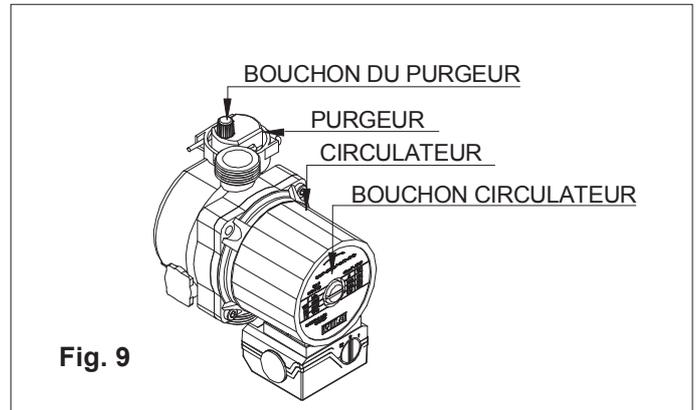


Fig. 9

Après avoir effectué les raccordements hydrauliques, fermer le robinet gaz et procéder au remplissage de l'installation comme suit :

- contrôler que le circulateur ne soit pas bloqué.
- contrôler que le bouchon de purge du circulateur soit légèrement desserré pour permettre à l'air de sortir (Fig.9).
- ouvrir le robinet général d'entrée de l'eau sanitaire.
- ouvrir également le robinet de remplissage **R** (Fig.10).
- dévisser le bouchon du circulateur pour éliminer toutes éventuelles bulles d'air et le refermer dès que l'eau sort.
- ouvrir les purgeurs des radiateurs et contrôler le processus d'élimination de l'air. Fermer les purgeurs des radiateurs dès que l'eau sort.
- au moyen du manomètre **M** (Fig.10), contrôler que la pression de l'installation soit de 1 bar et que le code H2O n'apparaisse pas sur l'écran du tableau de commande.
- si après les opérations décrites plus haut, on relève une baisse de pression, ouvrir à nouveau le robinet de remplissage **R** jusqu'à ce que la pression du manomètre indique 1 bar et que le code H2O disparaisse de l'écran du tableau de commande.

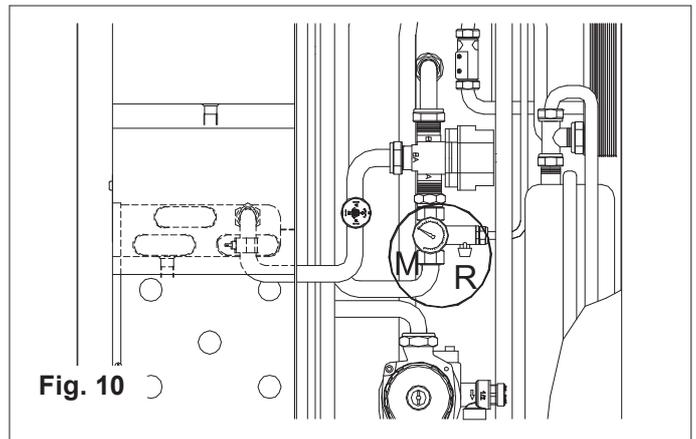


Fig. 10

4.4 Protection hors gel

La chaudière est dotée d'une protection hors gel qui permet de démarrer la chaudière dans le cas suivant:

- température eau du circuit chauffage inférieure à 5°C, l'eau du circuit est portée automatiquement à 30°C.
- température du ballon ECS inférieure à 4°C, l'eau du ballon est portée automatiquement à 8°C.
- température de la pièce où est installé le thermostat d'ambiance (option) inférieur à 5°C, la température ambiante de la pièce est maintenue entre 5°C et 6°C .

NOTA :

Pour que le système hors gel soit actif, il est impératif que :

- la chaudière soit sous tension.
- que l'afficheur de la chaudière indique "OFF".
- que l'alimentation gaz de la chaudière soit ouverte.

4.5 Mise en service de la chaudière

Une fois le remplissage effectué, procéder comme suit :

- Vérifier en priorité que le type de gaz alimentant la chaudière soit conforme au type de gaz indiqué sur la plaque signalétique de la chaudière (G20, G25, G31). Si tel n'est pas le cas, procéder à la transformation gaz (voir page 31).
- Effectuer un contrôle de la pression gaz d'alimentation à l'aide d'un manomètre gaz :
 - mettre la chaudière en position arrêt (OFF) à l'aide du bouton poussoir 1.
 - ouvrir la prise de pression 3 (voir fig.12) du bloc gaz et y relier le manomètre.
 - ouvrir le robinet du gaz.
 - allumer la chaudière en appuyant sur le bouton poussoir n°1 et vérifier la pression d'alimentation gaz (G20 : 20 mbar – G25 : 25 mbar – G31 : 37 mbar).
 - arrêter la chaudière en appuyant sur le bouton poussoir 1(OFF).
 - fermer le robinet gaz, enlever le manomètre et fermer la prise de pression 3 (voir fig.12).
- Procéder aux vérifications et réglages des paramètres (voir pages 20 à 29).
- Appuyer sur le bouton poussoir 1 pour démarrer la chaudière.
- Appuyer sur le bouton 6 pour sélectionner le mode ÉTÉ / HIVER.
- Le système d'allumage automatique allumera le brûleur et par défaut, répétera l'opération 3 fois. Si la chaudière n'est toujours pas allumée à la fin de ces essais, affichage défaut E 01. Purger la canalisation gaz et répéter l'opération d'allumage. Pour répéter l'opération d'allumage, attendre environ trois minutes entre chaque essai, puis réarmer la chaudière avec le bouton poussoir 1 et répéter l'opération.

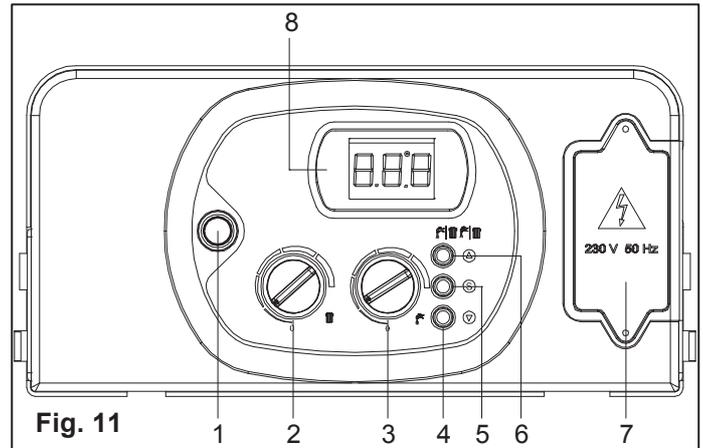


Fig. 11

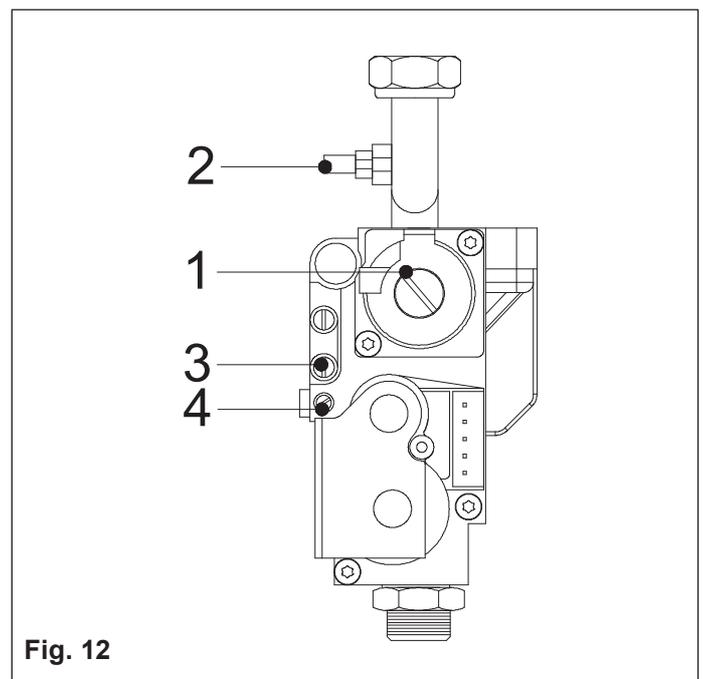


Fig. 12

LÉGENDE :

1. RÉGULATEUR GAZ
2. PRISE PRESSION SORTIE
3. PRISE PRESSION ENTRÉE
4. MINIMUM MÉCANIQUE

5. RÉGLAGE DE LA CHAUDIÈRE

5.1 Tableau des paramètres

TABLEAU DE REGLAGE DES PARAMETRES DSC 27/45					
N° de paramètre	Désignation paramètre	Valeur de réglage	Fonction de réglage	Préréglage d'usine	Observation
01 ¹	Sélection du type de chaudière	00	ECS instantanée		02= augmentation de la température de départ chauffage de 7°C
		01	ECS accumulée	01	
		02	ECS accumulée confort (+7°C)		
02	Sélection du type de gaz	00	Naturel (méthane) G20-G25	00	
		01	Propane (GPL) G31		
03	Sélection de la température de départ chauffage	00	Standard : 30°C à 80°C	00	00 = radiateurs
		01	Basse température : 25°C à 40°C		01 = plancher chauffant
04 ¹	Sélection du fonctionnement de la pompe en mode chauffage	00	Avec post circulation de 3 min	00	
		01	Fonctionnement permanent		Activer uniquement si chaudière en mode chauffage seul
05	Protection anti-coup de bélier	00	Désactivée	00	
		01	Activée		
06	Temporisation chauffage (anti court cycle)	00 à 90	Valeur exprimée en pas de 5 secondes Exemple : 90(maxi)X 5 Secondes = 450 secondes soit 7.5 minutes	Valeur 36 soit 3 min	Permet de choisir le temps d'arrêt du brûleur entre chaque arrêt et le démarrage suivant (anti court cycle réglable de 0 à 7.5 minutes)
07	Temporisation post-circulation pompe en mode chauffage	00 à 90	Valeur exprimée en pas de 5 secondes Exemple : 90(maxi)X 5 Secondes = 450 secondes soit 7.5 minutes	Valeur 36 soit 3 min	Permet de modifier de 0 à 7.5 minutes la durée de post circulation de la pompe en mode chauffage, à la condition que le paramètre 4 soit réglée sur la valeur 00
08	Temporisation post-circulation pompe en mode sanitaire	00 à 90	Valeur exprimée en pas de 5 secondes Exemple : 90(maxi)X 5 Secondes = 450 secondes soit 7.5 minutes	Valeur 18 soit 1min30	Permet de modifier de 0 à 7.5 minutes la durée de post circulation de la pompe en mode sanitaire
09	Réglage puissance mini mécanique	00 - 70		Pré-réglé à 20	
10	Réglage puissance chauffage mini	00 - 80		Pré-réglé à 29	Voir abaque de réglage pression gaz (puissance chaudière)
11	Réglage puissance chauffage maxi	Du mini gaz (paramètre 10) jusque 99		99	Voir abaque de réglage pression gaz (puissance chaudière)
12	Réglage pression allumage	00 - 99		50	Voir abaque de réglage pression gaz (puissance chaudière)

N° de paramètre	Désignation paramètre	Valeur de réglage	Fonction de réglage	Préréglage d'usine	
13	Fonction sanitaire	00	Désactivée		
		01	Activée	01	
14	Non disponible sur ce modèle de chaudière (uniquement chaudière a condensation)				
15 ³	Activation carte de gestion des zones	00	Désactivée	00	
		01	Activée		
16 ⁴	Activation de la commande téléphonique	00	Désactivée	00	
		01	Activée		

REMARQUES :

- 1 - L'activation de la fonction ECS accumulée (paramètre 01 réglé à 01 ou 02) active automatiquement la fonction antilegionelose. Attention, la fonction antilegionelose entraine une élévation de la température du ballon aux alentours de 68°C, pouvant provoquer des brûlures. Prévoir un mitigeur thermostatique en sortie ECS du ballon.
- 2 - Activer uniquement pour les chaudières en mode « chauffage seul ».
- 3 - En cas d'installations thermiques avec plusieurs zones, il faut installer une carte supplémentaire d'interface (en option, fournie séparément) sur la carte électronique et porter le paramètre 15 sur la valeur 01.
- 4 - Pour installer la commande téléphonique, il faut faire un branchement au moyen de conducteurs non polarisés en parallèle avec la commande à distance et porter la valeur du paramètre 16 (commande téléphonique) sur 01.